

Observatoire Vallée du Cens

1)PRÉSENTATION:

instance d'observation, d'analyse, de réflexion, d'échanges et de proposition

- but premier: l'accès de tous à la vallée dans le respect de son intégrité
- périmètre d'action: le Cens-ses affluents et leurs vallons-les coteaux
- seront représentés les différents utilisateurs de la vallée: pratiquants activités de pleine nature (APN) en libre ou en associatif, utilisateurs loisir et détente, association de protection de la nature et de l'environnement (APNE) et seront prises en compte toutes les préoccupations
- élaborera des Outils pour analyser-objectiver-quantifier les différentes problématiques et dresser l'état des lieux, en s'appuyant sur des *données quantifiées* sinon *observables et objectives*, avec une *méthodologie sans à-priori ni postulats de départ*.
- sera dynamique pour rendre compte des évolutions
- est intégrée comme «instance préalablement identifiée» à la [charte de démocratie participative](#) de la ville

2)FONCTIONNEMENT:

PILOTE:

un groupe restreint composé de 1 représentant marche (issu d'une association Orvaltaise), 1 représentant vtt (délégué [MBF*](#) ou associatif) , 1 représentant usagers (Orvaltais), 1 représentant APNE (actuellement [Bretagne Vivante**](#))

COMPOSITION:

Ouvert à toutes les bonnes volontés issues des différentes associations Orvaltaises fréquentant la vallée ou porteuses d'une expertise spécifique et aux usagers Orvaltais «lambda» en séance plénière et pour une participation active (échanges-relevés terrain-groupe de travail-...)

OBJECTIFS:

- Élaborer une charte d'usage et de bonne conduite validée par la mairie qui en assurera la publicité en direction des clubs et des particuliers pour obtenir leur adhésion et leur engagement.
- Assurer la compatibilité entre les différentes pratiques et la préservation des milieux naturels et des paysages (protection et de la biodiversité et des sites d'activités)
- Favoriser la prise de conscience environnementale et la sensibilisation des différents utilisateurs
- Être un interlocuteur sollicité par la mairie et une force de propositions
- Établir des contacts avec les représentants usagers et élus des autres communes concernées (Sautron-Vigneux-Nantes) pour aller vers un fonctionnement élargi au bassin versant (un «parlement» Vallée du Cens?)

MISSIONS:

- Établir des BILANS:
 - >bilan état actuel du réseau sentiers
 - >bilan usages actuels (intensité de pratique-qui-quand-combien-où et impacts réciproques)
 - >bilan réglementation actuelle et du cadre législatif (les compétences des collectivités territoriales)
 - >bilan environnement (inventaire faune-flore-habitats)
 - >bilan état du cours d'eau et affluents (rives-embâcles-érosion-espèces invasives ...)
- définir les véritables problématiques (des chemins, des zones «sensibles»,...)
- travailler sur la signalétique aux entrées de la vallée.
- observation concrète et objectivée des événements ponctuels (manifestations) et proposer des prescriptions.
- solliciter et collecter les remontées d'information de l'ensemble des pratiquants sensibilisés et volontaires suite aux usages quotidiens, aux événements extérieurs et aux évolutions naturelles, tri-vérifications-préconisations par l'OVC.

3)RELATION AVEC LA MAIRIE:

un Comité de Pilotage réunissant le groupe restreint de l'OVC avec élus et techniciens mairie pour échanges sur les projets-arbitrages selon bilans-préconisations d'actions-aides diverses-etc...

*Centre de ressource national pour le développement durable et responsable du VTT, MBF conduit des actions auprès des vététistes pour les sensibiliser dans leur pratique et leurs actions locales, ainsi qu'auprès des institutions pour les aider dans leurs réflexions et éviter des interdictions de pratique par manque de connaissance.

**Bretagne Vivante est, avant tout, une structure portée par des hommes et des femmes, rassemblés autour d'une passion de la nature et d'une volonté sans faille de la préserver.